

COMPTE RENDU SEANCE du CONSEIL MUNICIPAL

Du 12 OCTOBRE 2018

L'an deux mille dix-huit, le 12 octobre à vingt heures trente, le Conseil Municipal de la Commune de Montmorin, dûment convoqué, s'est réuni en session ordinaire, à la Mairie, sous la présidence de M. Gérard GUILLAUME, Maire.

Date de convocation : 08/10/2018.

Présents : MM. GUILLAUME, LAMARTINE, PIREYRE, REYNARD, SOBCZAK et Mmes PLOS, PEYRON

Excusé : M. PODEVIN Marc

Pouvoirs : M. PELLETIER a donné pouvoir à M. LAMARTINE, Mme ROUSSET a donné pouvoir à Mme PLOS, Mme. CASSAGNE a donné pouvoir à M. GUILLAUME, M. TENNEREL a donné pouvoir à E. PIREYRE.

Secrétaire de séance : Mme Florence PEYRON

Approbation à l'unanimité des membres présents et représentés du compte rendu de la séance du 14 septembre 2018.

1 – TRAVAUX DE PEINTURE DE LA SALLE:

Après les travaux de mise en accessibilité de la salle, et de la réfection de la cuisine le conseil souhaitait la remise en peinture des WC et de la salle. Deux devis ont été demandés, à l'entreprise Roussel et fils, et l'entreprise APE. La contrainte étant de faire impérativement les travaux semaine 44, 45 et 46.

Le devis d'APE étant le moins disant pour un montant de travaux hors taxe de 7964€, cette entreprise est retenue à l'unanimité par le conseil. De plus elle est seule à pouvoir intervenir dans le créneau des dates imparties.

2 – Enfouissement des réseaux télécom à Oriol :

Il s'agit de modifier la précédente convention du fait du déplacement de l'emplacement du poste de transformation. En effet à la demande des habitants d'Oriol l'emplacement initial du poste de transformation a été éloigné du village.

Avec pour conséquence une augmentation du linéaire de réseau enfoui et d'un coût supérieur de travaux.

La nouvelle participation de la commune est de 8600€ HT au lieu de 7400€ HT.

Le conseil à l'unanimité autorise M le Maire à signer la nouvelle convention financière.

3 Budget d'assainissement :

Suite à l'adhésion de la commune au SIAREC depuis janvier 2018, il convient d'arrêter les comptes pour transférer le budget au syndicat. La date de fin est celle du 31 août 2018. Monsieur le maire explique qu'après validation du compte administratif et du compte de gestion du percepteur par le conseil les résultats seront par décision modificative intégrés au budget principal de la commune, et aussitôt transféré dans le budget du SIAREC.

Le compte administratif avec un solde négatif de 11.004,48€ en fonctionnement et un solde positif de 55.533,60€ en investissement est approuvé à l'unanimité.

Le compte de gestion du percepteur est approuvé à l'unanimité.

Une décision modificative est à prendre pour intégrer les résultats au budget primitif de la commune et de valider les sorties en direction du budget du SIAREC.

Inscrire en section de fonctionnement en recette au compte 002 : - 11.004,48€ et au 7788 : 11.004,48 € en recettes.

En section d'investissement recettes au 001 : 55.533,10 €

Et en dépenses au 1068 : 55.533,10 €

La DM est accepté à l'unanimité par le conseil.

4 – Eco-pâturage

Pour entretenir le terrain communal de la butte du château, Monsieur le maire a consulté l'entreprise Nature aux Pattes, qui intervient dans la gestion alternative des espaces naturels

La mise à disposition d'un troupeau de 3 à 6 animaux (caprins ou ovins) pour une période allant d'avril à octobre est possible. La commune ayant à sa charge les clôtures fixes et l'approvisionnement en eau.

Le coût annuel est de 1.017,5 € pour la commune

Le conseil accepte à l'unanimité moins une voix.

5 – Rapport annuel sur l'eau

M Eric PIREYRE nous présente le rapport technique du SIAEP pour l'année 2017.

Quelques informations du rapport :

- 24 points d'analyses ont été réalisés. Les prélèvements n'ont révélé aucun problème microbiologique et physico chimique.
- Le rendement du réseau est de 77,2 % (Quantité d'eau entrante/quantité d'eau vendue). C'est un rendement correct.
- 2520 mètres de conduite du réseau ont été remplacés en 2017
- 31000 m3 ont été distribués aux habitants de Montmorin en 2017 (34000m3 en 2016)

Un entretien du réseau est prévu le 19 octobre sur Montmorin. Des coupures d'eau sont prévues.

6 – Questions diverses

- M le Maire demande au Conseil municipal l'autorisation de mise à disposition d'un agent technique pour l'entretien des stations d'épuration tant que le SIAREC n'aura pas organisé ce service. Le conseil accepte à l'unanimité.

- Deux terrains soit 170 m² situés à la Vialle sont mis en vente par Mme Chadeyrat. Le conseil donne l'autorisation à l'unanimité à M le Maire pour leur acquisition à 0,50€ le m².

- Adressage, pour rappel la commission Bâtiment et Voirie a fait 5 réunions de travail soit 15 heures de réflexion pour mettre en place la numérotation dans chaque village, pour chaque bâtiment avec pour certain hameau des noms de rue. Toutes ses informations ont été contrôlées par la Poste et doivent désormais être validées par le Conseil Municipal après une dernière vérification de la commission. Nous avons recensé 39 villages, soit 555 numéros et 10 noms de rue à définir. La présentation au Conseil se fera le 14 décembre 2018.

- SBA Emerat, le point d'apport volontaire du bas de la Côte est maintenu

Monsieur le Maire fait part de sa rencontre avec le Premier ministre et notamment de l'échange qu'il a eu au sujet de l'hôpital local de Billom. Le futur plan sur la santé doit prendre en compte la problématique de la médecine en zone rurale.

L'ordre du jour étant épuisé la séance a été levée à 23 heures 10.